

Face à la demande de plus en plus forte des industriels pour la mise au point de systèmes de liants inorganiques permettant une baisse des émissions et des odeurs générées au noyautage et à la coulée, d'importantes innovations ont eu lieu ces dernières années en la matière.

Lors de cette journée, les principaux acteurs du domaine : fournisseurs et utilisateurs, Caisse d'Assurance-Maladie, Institut National de Recherche et de Sécurité, syndicat professionnel, ingénieurs du CTIF, apporteront leurs témoignages sur ces nouveaux types de liants et sur les procédés de moulage.

8h30

Accueil des participants

8h45

Ouverture du séminaire

Philippe Malle (CTIF)

8h50

Les différents types de liants inorganiques

Patrick Hairy (CTIF)

9h10

Contexte environnement et santé lié aux émissions de composés organiques volatils à la coulée

Béatrice Torralba (CTIF)

9h40

Evaluation du risque chimique pour les procédés de noyautage (procédés organiques)

Jean-Marie Bordes (CARSAT Rhône-Alpes)

10h30 - 11h00 Pause

11h00

Prévention lors de l'utilisation des liants en fonderie

Bruno Courtois (INRS)

11h20

Procédé CORDIS, nouvelle génération de liant inorganique pour la fabrication de pièces de fonderie

Manuel Vargas (Huettenes Albertus)

12h30 - 14h00 Déjeuner en commun

14h00

Système ENVIBOND pour moulage à vert

Patrice Cardoso (S&B Industrial Minerals)

14h30

Derniers développements chez ASK

Jens Müller (ASK Chemicals)

15h30 - 15h50 Pause

15h50

Témoignages d'industriels

Pascal Moreau (Saint-Germain & Straub)

Sophie Antona (Fonderie de Matour)

17h20

Conclusion de la journée

Anne Gourdin (Les Fondateurs de France)

17h45 Fin du séminaire

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

Nom

Prénom

Société

Adresse

CP Ville

Tél. Fax

Email

☐ Participera au séminaire

"Les liants inorganiques, enjeux et actualités"

Prix de la journée 150 € HT (règlement 179, 40 € TTC)

Prix pour une personne comprenant la participation aux conférences, au déjeuner, aux pauses

Conditions d'annulation : après le 1^{er} octobre 2011 aucun remboursement ne sera effectué.

A retourner avant le 15/09/11 avec votre chèque à :

CTIF

D. Ruin Rousseau

44 avenue de la Division Leclerc

F- 92318 Sèvres cedex

Votre inscription ne sera prise en compte qu'accompagnée de votre règlement

